

OPTIMA AVOCATS

6, place Foch - 17100 SAINTES

Tél. : 05.46.74.14.44 - saintes@optima-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**Audience de surenchère**

Au Tribunal Judiciaire de SAINTES

Place Foch

Le VENDREDI 14 FEVRIER 2025 à 09h30**COMMUNE DE CERCOUX (17270)**

7, route de Bardon

UNE MAISON D'HABITATION

édifiée sur la parcelle cadastrée section AM n°68.

SUR LA MISE A PRIX DE : 34 100 €

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente déposé par Maître Pierre BOISSEAU au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SAINTES, où il pourra y être consulté par toute personne intéressée ou au Cabinet de Maître Pierre BOISSEAU. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de SAINTES.

Visite : le mercredi 29 janvier 2025 à 14 heures sur les lieux par ACTIO 17.

OPTIMA AVOCATS

6, place Foch - 17100 SAINTES

Tél. : 05.46.74.14.44 - saintes@optima-avocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**Audience d'adjudication**

Au Tribunal Judiciaire de SAINTES

Place Foch

Le VENDREDI 14 FEVRIER 2025 à 09h30**COMMUNE DE SAINT PALAIS DE PHIOLIN (17800)**

Rue des Tilleuls, lieu dit Brihaudon

UNE MAISON D'HABITATION

édifiée sur la parcelle cadastrée section ZT n°66 d'une contenance de 10 a 97 ca.

SUR LA MISE A PRIX DE : 51 000 €

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente déposé par Maître Philippe Henri LABONT au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SAINTES, où il pourra y être consulté par toute personne intéressée ou au Cabinet de Maître Philippe Henri LABONT. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de SAINTES.

Visite : le mercredi 22 janvier 2025 à 14 heures 30 sur les lieux par ACTIO 17.

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZARE-GAUTHIER-GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL
17140 LAGORD

«**MASSE ENTREPRISES**»
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.500 Euros

SANT-CYR-DU-DORÉT (17170)
La Guérintière n° 7
844 164 443 RCS LA ROCHELLE

L'AGE du 31/12/2024 a décidé la dissolution de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel et a fixé le siège de liquidation à SAINT-CYR-DU-DORÉT (17170) La Guérintière n° 7. Liquidateur : M. Charles MASSE, demeurant à SAINT-CYR-DU-DORÉT (17170) La Guérintière n° 7. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation : Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZARE-GAUTHIER-GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL
17140 LAGORD

«**SCM FERTILITE LA ROCHELLE**»
Société Civile de Moyens
au capital de 1.200 Euros
Siège Social : LA ROCHELLE (17000)
98 rue Moulin de la Mozay
893 593 483 RCS LA ROCHELLE

L'AGE du 30/12/2024 a décidé la dissolution de la Société à compter du 31/12/2024, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel et a fixé le siège de liquidation à LA ROCHELLE (17000) 98 rue Moulin de la Mozay. Liquidateur : Mme Stéphanie DEGRAND, demeurant à LA ROCHELLE (17000) 45 rue Leo Lagrange. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation : Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Mairie de SAINT-DIZANT-DU-GUA

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Dizant-du-Gua du 23 janvier 2025 au 24 février 2025 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

Monsieur Jean-Yves CARON a été désigné commissaire-enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Poitiers et Monsieur Dominique LEBRETON a été désigné commissaire-enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Saint-Dizant-du-Gua, pendant la durée de l'enquête, du 23 janvier 2025 au 24 février 2025 inclus :

- Les lundi et mardi de 8 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00,
- Les jeudi et vendredi de 8 h 15 à 12 h 30 à l'exception des mercredis, samedis, dimanches et des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet où les adresser par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Dizant-du-Gua, 6 place de la Mairie 17240 Saint-Dizant-du-Gua.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra obtenir gratuitement du dossier d'enquête publique, en version numérique uniquement, auprès de la mairie de Saint-Dizant-du-Gua dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible, gratuitement, durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante :

www.saintdizantdugua.fr

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à : mairie@staidizantdugua.fr. Elles seront consultables, en version papier et numérique, et commentées (uniquement en version numérique) pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Saint-Dizant-du-Gua pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le Jeudi 23 janvier 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le Mardi 28 janvier 2025 de 13 h 00 à 16 h 00,
- le Jeudi 13 février 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le Lundi 24 février 2025 de 13 h 00 à 16 h 00,

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée à la mairie de Saint-Dizant-du-Gua et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet www.saintdizantdugua.fr

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation. Les informations relatives à ce

dossier peuvent être demandées auprès de M. MAZZOCCHI, maire, à la mairie de Saint-Dizant-du-Gua.

ACTEO
SOCIETE D'AVOCATS
SIZARE-GAUTHIER-GRIZET
RUE GUSTAVE EIFFEL
17140 LAGORD

«**SCM**»
LEGRAND-PROUST-PARNAUD
Société Civile de Moyens
Au capital de 150 Euros
Siège social : LA ROCHELLE (17000)
98 rue Moulin de Mozay
818 084 766 RCS LA ROCHELLE

L'Assemblée Générale Mixte du 30/12/2024 a réduit le capital de 150 € à 100 € par voie de rachat de 5 parts sociales d'une valeur nominale de 10 € chacune au 31/12/2024 ; a modifié la dénomination sociale de la société et adopté celle de «SCM LEGRAND-PROUST», à compter du 31/12/2024 et a pris acte de la démission de Mme Camille PARNAUD de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2024. Les articles 2, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt de l'ensemble des pièces au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE.

Pour avis, le gérant

PREFECTURE
DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Commune de Saint-Genis-de-Saintonge

Il sera procédé du mardi 21 janvier 2025 au jeudi 20 février 2025 inclus, soit une durée de 32 jours, à une enquête publique sur la commune de Saint-Genis-de-Saintonge concernant le projet d'aménagement d'un bassin de frange au sein d'un étierage piscicole et préalable à :

- l'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement portant :
- autorisation au titre de la loi sur l'eau,
- absence d'opposition au régime d'évaluation des incidences Natura 2000. Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maire d'ouvrage à l'adresse suivante :

SOEA STURGEON, Pisciculture du Carillon, 17240 SAINT-FORT-SUR-GIRONDE, courriel : p.benoit@kxvlar.com

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête et au dossier peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr) rubrique publications/consultations du public. Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et

seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête. Un accès gratuit au dossier est prévu sur un poste informatique à la préfecture au 38 rue Réaumur, 17000 La Rochelle où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur rendez-vous pris auprès du bureau de l'environnement - 05.46.27.43.00.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de Saint-Genis-de-Saintonge, siège de l'enquête, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture du public. Dans ce lieu, un registre à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, sera mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations. Les observations pourront également être adressées par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, à la mairie : 19 rue Ambroise Sablé, 17240 Saint-Genis-de-Saintonge et seront annexées au registre d'enquête. Elles seront tenues à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Madame Catherine UTHURRALDE, chargée de mission en agriculture en retraite, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur et Madame Aurorre BRUNNE, rédactrice territoriale, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant. Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Saint-Genis-de-Saintonge, pour recevoir ses observations orales ou écrites, dans les conditions suivantes :

- Mardi 21 janvier 2025 de 09h30 à 12h30
- Jeudi 30 janvier 2025 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 13 février 2025 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 20 février 2025 de 13h00 à 17h00

Le commissaire-enquêteur remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement. À l'issue de la procédure, le Préfet de la Charente-Maritime statuera par arrêté sur l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau et sur l'absence d'opposition au régime d'évaluation des incidences Natura 2000, pour ce projet. Copies du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), ainsi qu'en mairie de Saint-Genis-de-Saintonge où elles pourront être consultées aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative au projet de révision de la carte communale de la commune de Vibrac

Par arrêté du 19 décembre 2024, le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de : Déclassement d'une voie communale sur la commune de Vibrac.

Cette enquête publique unique se déroulera sur 19 jours consécutifs du jeudi 16 janvier 2025 au mardi 4 février 2024 inclus. Madame Aurorre BRUNNE a été désignée en

qualité de Commissaire-Enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- sous format papier, en Mairie de Vibrac (1), Place du Puits du Bourg - 17130 VIBRAC) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de la mairie - Mardi et Jeudi de 9h à 12h.

Toute Personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la commune de Vibrac.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, ou les adresser au Commissaire-enquêteur :

- Par courrier, au siège de l'enquête publique à l'adresse : Madame la Commissaire Enquêteur - Mairie de Vibrac - 1, Place du Puits du Bourg - 17130 VIBRAC, avec la mention «NE PAS OUVRIR» ;
- Sur le registre en version papier tenu en Mairie de Vibrac aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

La Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public (permanence) en mairie de Vibrac, le mardi 4 février 2025 de 14h00 à 16h30.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées de la Commissaire Enquêteur pourront être consultés à la Mairie de Vibrac aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Le projet de carte communale de Vibrac, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions de la Commissaire-Enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil Municipal de Vibrac, autorité compétente en matière d'urbanisme et de planification.

COMMUNE DE VIBRAC
AVIS AU PUBLIC
ENQUETE PUBLIQUE

Relative à l'attribution du chemin rural

«**Rue du Lavois**»

Par arrêté municipal en date du 19 Décembre 2024, le maire de la commune de Vibrac (17130) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant classement/déclassement du chemin rural «rue du Lavois». Madame Aurorre BRUNNE a été désignée commissaire-enquêteur par arrêté du 19 Décembre 2024.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Vibrac du mercredi 8 janvier 2025 au jeudi 23 janvier 2025, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de Vibrac, le jeudi 23 janvier 2025 de 14h00 à 16h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à :

M^{me} le commissaire-enquêteur, Mairie de VIBRAC - 1, Place du Puits du Bourg - 17130 VIBRAC.

HAUTE
Saintonge

Dernier
déla

des parutions
annonces
légales
le mercredi
à 17 heures.